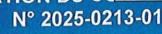
RECUEIL DES DELIBERATIONS

C	Comité Syndical du 13 février 2025				
2025 0213 01	Examen et vote des comptes de gestion 2024 des budgets : Assainissement Collectif et Assainissement non collectif.				
2025 0213 02	Vote du Compte Administratif 2024 budget Assainissement Collectif				
2025 0213 03	Vote du Compte Administratif 2024 budget Assainissement Non Collectif				
2025 0213 04	Affectation de Résultat 2024 budget Assainissement Collectif				
2025 0213 05	Affectation de Résultat 2024 budget Assainissement Non Collectif				
2025 0213 06	Vote du budget primitif 2025 budget Assainissement Collectif				
2025 0213 07	Vote du budget primitif 2025 budget Assainissement Non Collectif				

Signature du secrétaire de séance

Signature du Président

DELIBERATION DU CC ID: 078-257801142-20250213-DEL2025_0213_01-DE





Séance du 13/02/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 32 Présents: 18 20 Votants:

Nombre de suffrages :

Pour: 20 Contre: 0 Abstention: 0

> Date de convocation 05/02/2025

> > Date d'affichage 05/02/2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture 20/02/2025

> Et publication du : 24/02/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize février l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LE GOFF Francis.

Etaient présents : Mme BARA Sylvie, M. BOURDEAUX Patrick, M. BOYÉ Willy, M. BUISSON Gérard, Mme CHANCEL Françoise, M. COULOMBEL Simon, M. DUCROCQ Jean, M. DURAND Sylvain, M. JOUIN Dominique, M. LE GOFF Francis, M. LEMAITRE Patrick, Mme LEROY Martine, M. MOREAU Christian, M. PHILIPPE Claude, Mme PLANCHON Denise, M. ROBERT Yann, M. VOISIN Arnauld, M. WILLEMOT Georges.

Procuration (s): M. JACQUES Bernard donne procuration à M. ROBERT Yann, Mme LOBSTEIN Annie donne procuration à M. WILLEMOT Georges.

Etai(ent) absent(s): Mme BRIOT Julie, M. GOEPP Arnaud, Mme GOUSSON Adeline, Mme GUICHARD Françoise, M. LAVENANT David, M. LEMOINE Jérôme, Mme VENANT Annick.

Etai(ent) excusé(s): M. DAZIN Francis, M. DUMERVAL Dominique, M. GUILLOCHIN Gilbert, M. RECOUSSINES Michel, M. THEVIN Damien.

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme PLANCHON Denise.

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2024 DES BUDGETS ASSAINISSEMENT COLLECTIF et ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.

Le Président expose aux membres du comité syndical que les comptes de gestion sont établis par le Service de Gestion Comptable de Rambouillet à la clôture de l'exercice.

Le Président les vise et certifie que les montants des titres à recouvrer et des mandats sont conformes à ses écritures.

Les comptes de gestion sont ensuite soumis à l'approbation du comité syndical.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président,

Reçu en préfecture le 20/02/2025

Publié le

ID: 078-257801142-20250213-DEL2025_0213_01-DE

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ARTICLE 1 : VOTE, après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et pris connaissance des résultats de l'exercice 2024, le Compte de Gestion du Trésorier dont les écritures sont identiques à celles du Compte Administratif du Syndicat pour le budget assainissement collectif.

ARTICLE 2 : VOTE, après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et pris connaissance des résultats de l'exercice 2024, le Compte de Gestion du Trésorier dont les écritures sont identiques à celles du Compte Administratif du Syndicat pour le budget assainissement non collectif.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

> Fait à Villiers-Saint-Frédéric Le Président,

DELIBERATION DU C(ID: 078-257801142-20250213-DEL2025_0113_02-DE N° 2025-0213-02



Séance du 13/02/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 32 Présents: 17 Votants: 19

Nombre de suffrages :

Pour: 19 Contre: 0 Abstention: 0

> Date de convocation 05/02/2025

> > Date d'affichage 05/02/2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture 20/02/2025

> Et publication du : 24/02/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize février l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DURAND Sylvain pour le vote du compte administratif.

Etaient présents : Mme BARA Sylvie, M. BOURDEAUX Patrick, M. BOYÉ Willy, M. BUISSON Gérard, Mme CHANCEL Françoise, M. COULOMBEL Simon, M. DUCROCQ Jean, M. DURAND Sylvain, M. JOUIN Dominique, M. LEMAITRE Patrick, Mme LEROY Martine, M. MOREAU Christian, M. PHILIPPE Claude, Mme PLANCHON Denise, M. ROBERT Yann, M. VOISIN Arnauld, M. WILLEMOT Georges.

Procuration (s): M. JACQUES Bernard donne procuration à M. ROBERT Yann, Mme LOBSTEIN Annie donne procuration à M. WILLEMOT Georges.

Etai(ent) absent(s): Mme BRIOT Julie, M. GOEPP Arnaud, Mme GOUSSON Adeline, Mme GUICHARD Françoise, M. LAVENANT David, M. LEMOINE Jérôme, Mme VENANT Annick.

Etai(ent) excusé(s): M. DAZIN Francis, M. DUMERVAL Dominique, M. GUILLOCHIN Gilbert, M. RECOUSSINES Michel, M. THEVIN Damien.

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme PLANCHON Denise.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2121-14, L2121-31 et L5211-1

VU l'instruction M 49,

VU la délibération n° 2025 0213 01 de cette même séance adoptant le Compte de Gestion 2024 pour le budget « Assainissement Collectif »,

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président propose de remettre la présidence de l'assemblée à M. Sylvain DURAND, 1er Vice-Président.

CONSIDERANT que les écritures en dépenses et en recettes dressées par le Service de Gestion Comptable de Rambouillet présentent une identité d'écritures et sont conformes à celles de l'ordonnateur,

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, hors la présence du Président, à l'unanimité,

Reçu en préfecture le 20/02/2025 5^2LO

Publié le

ID: 078-257801142-20250213-DEL2025_0113_02-DE

-APPROUVE le compte administratif 2024 du budget « Assainissement Collectif » lequel présente les résultats suivants:

1- Section d'exploitation	***************************************	2 - Section d'investissement		
BP 2024	6 031 749,57 €	BP 2024	4 950 417,43 €	
Dépenses	4 182 808,15 €	Dépenses	1 437 719,96 €	
Recettes	4 925 330,26 €	Recettes	2 400 336,45 €	
Résultats 2024 - Excédent	742 522,11 €	Résultats 2024 - Excédent	962 616,49 €	
Excédent exercice 2023	1 931 960,02 €	Déficit exercice 2023	909 132,52 €	
Résultat cumulé hors RAR	2 674 482,13 €	Résultat cumulé hors RAR	53 483,97 €	

Pour mémoire, les restes à réaliser de la section d'investissement sont les suivants :

Reste à réaliser						
Dépenses	1 461,20 €					
Recettes	0.00€					

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

> Fait à Villiers Saint Frédéric Le Vice-Président,

Sylvain DURAND

N° 2025-0213-03





Séance du 13/02/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 32 Présents: 17 Votants: 19

Nombre de suffrages :

Pour: 19 Contre: 0 Abstention: 0

> Date de convocation 05/02/2025

> > Date d'affichage 05/02/2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture 20/02/2025

> Et publication du : 24/02/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize février l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DURAND Sylvain pour le vote du compte administratif.

Etaient présents : Mme BARA Sylvie, M. BOURDEAUX Patrick, M. BOYÉ Willy, M. BUISSON Gérard, Mme CHANCEL Françoise, M. COULOMBEL Simon, M. DUCROCQ Jean, M. DURAND Sylvain, M. JOUIN Dominique, M. LEMAITRE Patrick, Mme LEROY Martine, M. MOREAU Christian, M. PHILIPPE Claude, Mme PLANCHON Denise, M. ROBERT Yann, M. VOISIN Arnauld, M. WILLEMOT Georges.

Procuration (s): M. JACQUES Bernard donne procuration à M. ROBERT Yann, Mme LOBSTEIN Annie donne procuration à M. WILLEMOT Georges.

Etai(ent) absent(s): Mme BRIOT Julie, M. GOEPP Arnaud, Mme GOUSSON Adeline, Mme GUICHARD Françoise, M. LAVENANT David, M. LEMOINE Jérôme, Mme VENANT Annick.

Etai(ent) excusé(s): M. DAZIN Francis, M. DUMERVAL Dominique, M. GUILLOCHIN Gilbert, M. RECOUSSINES Michel, M. THEVIN Damien.

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme PLANCHON Denise.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2121-14, L2121-31 et L5211-1,

VU l'instruction M 49,

VU la délibération n° 2025 0213 01 de cette même séance adoptant le Compte de Gestion 2024 pour le budget « Assainissement Collectif »,

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président propose de remettre la présidence de l'assemblée à M. Sylvain DURAND, 1er Vice-Président,

CONSIDERANT que les écritures en dépenses et en recettes dressées par le Service de Gestion Comptable de Rambouillet présentent une identité d'écritures et sont conformes à celles de l'ordonnateur,

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, hors la présence du Président, à l'unanimité.

APPROUVE le compte administratif 2024 du budget « Assainissement Non Collectif » lequel présente les résultats suivants :

1- Section d'exploitation		2 - Section d'investissement	
BP 2024	12 480,51 €	BP 2024	11 483,64 €
Dépenses	7 471,78 €	Dépenses	0,00 €
Recettes	8 912,74 €	Recettes	3 307,68 €

Envoyé en préfecture le 20/02/2025

Reçu en préfecture le 20/02/2025

\$ 2024

Publié le 10 : 078-257801142-20250213-DEL2025_0213_03-DE

Résultats 2024 - Excédent	1 440,96 €	Résultats 2024	Publié le EXCEGENT ID : 078-257801142-2	3 307,68 € 20250213-DEL2025_0213_0
Excédent exercice 2023	7 479,68 €	Excédent exercice 2023		6 615,36 €
Résultat cumulé hors RAR	8 920,64 €	Résultat cumulé hors RAR		9 923.04 €

Aucun reste à réaliser n'a été constaté.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

78640

Fait à Villiers Saint Frédéric Le Vice-Président,

Sylvain DURAND

CA 2024 BUDGET ANC







DELIBERATION DU CO N° 2025-0213-04

Séance du 13/02/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 32 Présents: 18 Votants:

Nombre de suffrages :

Pour: 20 Contre: 0 Abstention: 0

> Date de convocation 05/02/2025

Date d'affichage 05/02/2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le: 20/02/2025

> Et publication du : 24/02/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize février l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LE GOFF Francis.

Etaient présents : Mme BARA Sylvie, M. BOURDEAUX Patrick, M. BOYÉ Willy, M. BUISSON Gérard, Mme CHANCEL Françoise, M. COULOMBEL Simon, M. DUCROCQ Jean, M. DURAND Sylvain, M. JOUIN Dominique, M. LE GOFF Francis, M. LEMAITRE Patrick, Mme LEROY Martine, M. MOREAU Christian, M. PHILIPPE Claude, Mme PLANCHON Denise, M. ROBERT Yann, M. VOISIN Arnauld, M. WILLEMOT Georges.

Procuration (s): M. JACQUES Bernard donne procuration à M. ROBERT Yann, Mme LOBSTEIN Annie donne procuration à M. WILLEMOT Georges.

Etai(ent) absent(s): Mme BRIOT Julie, M. GOEPP Arnaud, Mme GOUSSON Adeline, Mme GUICHARD Françoise, M. LAVENANT David, M. LEMOINE Jérôme, Mme VENANT Annick.

Etai(ent) excusé(s): M. DAZIN Francis, M. DUMERVAL Dominique, M. GUILLOCHIN Gilbert, M. RECOUSSINES Michel, M. THEVIN Damien.

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme PLANCHON Denise.

AFFECTATION DE RESULTAT 2024 : BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'assemblée délibérante, après avoir approuvé le compte administratif 2024 du budget « Assainissement collectif », par délibération N° 2025 0213 02 du 13 février 2025,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

STATUANT sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,

CONSTATANT que le Compte administratif fait apparaître :

- Un excédent d'exploitation de :

742 522,11 €

Un excédent reporté de :

1 931 960,02 €

Soit un excédent d'exploitation cumulé de :

2 674 482,13 €

- Un excédent d'investissement de :

962 616,49 €

Un déficit reporté de :

- 909 132,52 €

Soit un excédent d'investissement cumulé de :

53 483,97 €

- -Qu'aucun reste à réaliser n'a été constaté en section d'exploitation,
- -Qu'un reste à réaliser de 1 461,20 € a été constaté en dépenses d'investissement.

Reçu en préfecture le 20/02/2025

Publié le

ID: 078-257801142-20250213-DEL2025_0213_04-DE

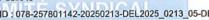
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

- 1- DECIDE de reporter la totalité de l'excédent d'exploitation 2024 soit 2 674 482,13 € au compte R002 de la section d'exploitation du budget primitif 2025.
- 2- DECIDE de reporter la totalité de l'excédent d'investissement 2024 soit 53 483,97 € au compte R001 de la section d'investissement du budget primitif 2025.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

> Fait à Villiers Saint Frédéric Le Président,

DELIBERATION DU C(ID: 078-257801142-20250213-DEL2025_0213_05-DE





N° 2025-0213-05

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 32 Présents: 18 Votants:

Nombre de suffrages :

Pour: 20 Contre: 0 Abstention: 0

> Date de convocation 05/02/2025

> > Date d'affichage 05/02/2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture 20/02/2024

> Et publication du : 24/02/2025

Séance du 13/02/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize février l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LE GOFF Francis.

Etaient présents: Mme BARA Sylvie, M. BOURDEAUX Patrick, M. BOYÉ Willy, M. BUISSON Gérard, Mme CHANCEL Françoise, M. COULOMBEL Simon, M. DUCROCQ Jean, M. DURAND Sylvain, M. JOUIN Dominique, M. LE GOFF Francis, M. LEMAITRE Patrick, Mme LEROY Martine, M. MOREAU Christian, M. PHILIPPE Claude, Mme PLANCHON Denise, M. ROBERT Yann, M. VOISIN Arnauld, M. WILLEMOT Georges.

Procuration (s): M. JACQUES Bernard donne procuration à M. ROBERT Yann, Mme LOBSTEIN Annie donne procuration à M. WILLEMOT Georges.

Etai(ent) absent(s): Mme BRIOT Julie, M. GOEPP Arnaud, Mme GOUSSON Adeline, Mme GUICHARD Françoise, M. LAVENANT David, M. LEMOINE Jérôme, Mme VENANT

Etai(ent) excusé(s): M. DAZIN Francis, M. DUMERVAL Dominique, M. GUILLOCHIN Gilbert, M. RECOUSSINES Michel, M. THEVIN Damien.

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme PLANCHON Denise.

AFFECTATION DE RESULTAT 2024 BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'assemblée délibérante, après avoir approuvé le compte administratif 2024 du budget ANC, par délibération N° 2025 0213 03 du 13 février 2025,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

STATUANT sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,

CONSTATANT que le Compte administratif fait apparaître :

- Un excédent d'exploitation de : 1 440,96 € - Un excédent reporté de : 7 479,68 € Soit un excédent d'exploitation cumulé de : 8 920,64 €

- Un excédent d'investissement de : 3 307,68 € 6 615,36 € Un excédent reporté de Soit un excédent d'investissement cumulé de : 9 923,04 €

-Qu'aucun reste à réaliser n'est à reporter ni en section d'exploitation, ni en section d'investissement.

Reçu en préfecture le 20/02/2025

Publié le

ID: 078-257801142-20250213-DEL2025_0213_05-DE

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- 1- DECIDE de reporter la totalité de l'excédent d'exploitation 2024 soit 8 920,64 € au compte R002 de la section d'exploitation du budget primitif 2025.
- 2- DECIDE de reporter la totalité de l'excédent d'investissement 2024 soit 9 923,04 € au compte R001 de la section d'investissement du budget primitif 2025.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

78640

Fait à Villiers Saint Frédéric

Le Président,

N° 2025-0213-06





Séance du 13/02/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 32 Présents: 18 Votants:

Nombre de suffrages :

Pour: 20 Contre: 0 Abstention: 0

> Date de convocation 05/02/2025

Date d'affichage 05/02/2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture 20/02/2025

> Et publication du : 24/02/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize février l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LE GOFF Francis.

Etaient présents : Mme BARA Sylvie, M. BOURDEAUX Patrick, M. BOYÉ Willy, M. BUISSON Gérard, Mme CHANCEL Françoise, M. COULOMBEL Simon, M. DUCROCQ Jean, M. DURAND Sylvain, M. JOUIN Dominique, M. LE GOFF Francis, M. LEMAITRE Patrick, Mme LEROY Martine, M. MOREAU Christian, M. PHILIPPE Claude, Mme PLANCHON Denise, M. ROBERT Yann, M. VOISIN Arnauld, M. WILLEMOT Georges.

Procuration (s): M. JACQUES Bernard donne procuration à M. ROBERT Yann, Mme LOBSTEIN Annie donne procuration à M. WILLEMOT Georges.

Etai(ent) absent(s): Mme BRIOT Julie, M. GOEPP Arnaud, Mme GOUSSON Adeline, Mme GUICHARD Françoise, M. LAVENANT David, M. LEMOINE Jérôme, Mme VENANT

Etai(ent) excusé(s): M. DAZIN Francis, M. DUMERVAL Dominique, M. GUILLOCHIN Gilbert, M. RECOUSSINES Michel, M. THEVIN Damien.

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme PLANCHON Denise.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 : BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF (AC)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la nomenclature budgétaire et comptable M49,

CONSIDERANT le débat d'orientations budgétaires (DOB) qui s'est tenu le 19 décembre 2024 et la délibération n° 2024 1219 01 du Comité Syndical adoptant le Rapport d'Orientations Budgétaires 2024 pour le budget AC,

CONSIDERANT la délibération n° 2025 0213 01 adoptant le compte de gestion 2024 du budget AC,

CONSIDERANT la délibération n°2025 0213 02 adoptant le compte administratif 2024 du budget AC,

CONSIDERANT la délibération d'affectation des résultats N° 2025 0213 04 adoptée lors de la présente séance,

CONSIDERANT que les crédits sont votés par chapitre.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Reçu en préfecture le 20/02/2025

Publié le

ID: 078-257801142-20250213-DEL2025_0213_06-DE

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le vote du budget « Assainissement Collectif » 2025, en équilibre, tel que présenté cidessous :

Investissement

Dépens es :

3 953 458,88

Recettes

3 954 920,08

Fonctionnement

Dépenses

6 871 300,05

Recettes

6 871 300,05

Four rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 2 564 520,08 (dont 1 491,20 de RAR)

Recettes : 3 954 920,08 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

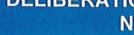
 Dépenses
 :
 6 871 200,05 (dont 0,00 de RAR)

 Recettes
 :
 6 871 200,05 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

> Fait à Villiers Saint Frédéric Le Président,

AINIES







Séance du 13/02/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 32 Présents: 18 Votants: 20

Nombre de suffrages :

Pour: 20 Contre: 0 Abstention: 0

> Date de convocation 05/02/2025

> > Date d'affichage 05/02/2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture 20/02/2025

> Et publication du : 24/02/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize février l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LE GOFF Francis.

Etaient présents : Mme BARA Sylvie, M. BOURDEAUX Patrick, M. BOYÉ Willy, M. BUISSON Gérard, Mme CHANCEL Françoise, M. COULOMBEL Simon, M. DUCROCQ Jean, M. DURAND Sylvain, M. JOUIN Dominique, M. LE GOFF Francis, M. LEMAITRE Patrick, Mme LEROY Martine, M. MOREAU Christian, M. PHILIPPE Claude, Mme PLANCHON Denise, M. ROBERT Yann, M. VOISIN Arnauld, M. WILLEMOT Georges.

Procuration (s): M. JACQUES Bernard donne procuration à M. ROBERT Yann, Mme LOBSTEIN Annie donne procuration à M. WILLEMOT Georges.

Etai(ent) absent(s): Mme BRIOT Julie, M. GOEPP Arnaud, Mme GOUSSON Adeline, Mme GUICHARD Françoise, M. LAVENANT David, M. LEMOINE Jérôme, Mme VENANT Annick.

Etai(ent) excusé(s): M. DAZIN Francis, M. DUMERVAL Dominique, M. GUILLOCHIN Gilbert, M. RECOUSSINES Michel, M. THEVIN Damien.

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme PLANCHON Denise.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la nomenclature budgétaire et comptable M49,

CONSIDERANT le débat d'orientations budgétaires (DOB) qui s'est tenu le 19 décembre 2024 et la délibération n° 2024 1219 02 du Comité Syndical adoptant le Rapport d'Orientations Budgétaires 2024,

CONSIDERANT la délibération n° 2025 0219 01 adoptant le compte de gestion 2024 du budget ANC,

CONSIDERANT la délibération n° 2025 0219 03 adoptant le compte administratif 2024 du budget ANC,

CONSIDERANT la délibération d'affectation des résultats N° CS 2025 1219 05 adoptée lors de la présente séance,

CONSIDERANT que les crédits sont votés par chapitre.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Reçu en préfecture le 20/02/2025

Publié le

ID: 078-257801142-20250213-DEL2025_0213_07-DE

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

 APPROUVE le vote du budget « Assainissement Non Collectif » 2025, en équilibre, tel que présenté ci-dessous :

<u>Investissement</u>

Dépenses

13 230,72

Recettes

13 230,72

Fonctionnement

;

Dépenses

13 920,64

Recettes

13 920,64

Four rappel, total budget :

Investissement

Dépenses :

13 230,72 (dont 0,00 de RAR)

13 230,72 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses :

13 920,64 (dont 0,00 de RAR) 13 920,64 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

> Fait à Villiers Saint Frédéric Le Président,